

Tout principe est un jugement, tout jugement est l'effet de l'expérience, et l'expérience ne s'acquiert que par l'exercice des sens.

Sade

INNOV.DOC

La Lettre d'Information du Laboratoire Redéploiement Industriel et Innovation
Université du Littoral Côte d'Opale, Dunkerque

n°16 – Janvier 2002

EDITORIAL

Hypocrisies économiques

Il était une fois la «nouvelle économie», dont l'origine, mais aussi sa raison d'être, sont à rechercher dans les règles du marché explicitement appliquées depuis le début des années 1990 dans le moindre recoin des systèmes de recherche scientifique et d'innovation des grands pays industriels. Si la recherche universitaire s'est mise à la disposition des marchands (contrats, brevets, entrepreneurs), la science militaire devait aussi apporter sa contribution à la prospérité générale. Ces deux boîtes de Pandore ouvertes, la «société de l'information et de la communication» a été vite inondée, jusqu'à saturation, en technologies nouvelles, en activités inédites et en start-up éphémères.

La guerre salvatrice a, une fois de plus, reconfiguré les moyens d'organisation de l'économie. Les Etats dits libéraux redécouvrent les vertus d'un keynésianisme militaire et policier. Mais il ne s'agit plus d'augmenter uniquement les investissements dans la mise au point, la fabrication et l'utilisation d'armes nouvelles (plus adaptées aux guerres de «proximité») en parallèle avec les programmes spatiaux, biologiques et informationnels globaux, il ne s'agit plus de s'inventer des missions punitives et morales, il s'agit aussi de réparer tous les dégâts, matériels, humains et financiers, collatéraux.

La logique originelle du système veut que «les moyens de financer la destruction sont plus aisés à obtenir que les moyens de combattre le chômage et la pauvreté» (Joan Robinson). Suivant cette logique, tôt ou tard, le «marché» accouchera sûrement de start-up à foison.

SOMMAIRE

- ♦ **Au Carrefour des Rencontres** 2-3
 - Séminaires « Économie et Innovation »
 - Ateliers d'Innovations
 - La "Toile" de RII, la recherche en réseaux
- ♦ **La Recherche en Marche** 4-5
 - Publications & communications
 - Ressources humaines
- ♦ **INNOVATIONS – Edition** 5-6
 - *Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation*
 - « Economie et Innovation », Innoval-L'Harmattan
- ♦ **Le Centre « Recherche Universitaire et Études Économiques »** 6-7
- ♦ **Le Point sur...** 8-11
 - Jacques CHAILLOU : Grain de sel d'un mathématicien de formation
 - Sophie BOUTILLIER : La Grèce, les Balkans, la Méditerranée
 - Zora HAUCLAIR : Solidaires amers
- ♦ **Les Rendez-Vous de RII** 12
 - Ateliers d'Innovations – DESS
 - « Entrepreneuriat et redéploiement industriel »
 - Enseignements Populaires
 - « Les mondialisations : finance et entreprises »
 - Annonces



INNOV.DOC est imprimé sur papier recyclé

Directeur de la publication : Dimitri Uzunidis ♦ Rédactrices : Sophie Boutillier et Blandine Laperche

Le Laboratoire "Redéploiement Industriel et Innovation" est animé par Dimitri Uzunidis et Sophie Boutillier.
Il bénéficie des services scientifiques de la Maison de la Recherche en Sciences de l'Homme, de l'Université du Littoral.

Prix : 3 euros ♦ Abonnement annuel : 7,5 euros (France) ou 12 euros (étranger)

ISSN 1285-0837 ♦ Publication paraissant en janvier, mai et septembre

Université du Littoral Côte d'Opale – Maison de la Recherche – 21, quai de la Citadelle – 59140 DUNKERQUE
téléphone : 03.28.23.71.34, 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.47 – fax : 03.28.23.71.10 – email : labrii@univ-littoral.fr

<http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Au Carrefour des Rencontres

Séminaires

« Économie et Innovation »

o *Territoires et grappes d'innovations (29 novembre 2001)*

Si l'innovation est la clé de voûte du développement économique des territoires, quelle stratégie peut être déployée pour les régions anciennement industrialisées en crise ? S'appuyant sur le cas de l'économie dunkerquoise, **O. Coppin** a mis en évidence l'intérêt d'une politique de grappe d'innovations combinant les actions de l'ensemble des acteurs économiques locaux pour développer de nouvelles technologies génériques. Ayant un important potentiel d'applications, celles-ci constituent un pivot pour la diversification et l'enrichissement des activités industrielles et tertiaires. Cette politique axée sur la recherche et l'innovation dépend de la formulation et de la mise en œuvre d'un projet intégré de croissance endogène.

o *Le travail indépendant dans l'histoire (6 décembre 2001)*

Du travail indépendant dans l'agriculture à la prolétarisation de masse il n'y a que quelques pas à franchir. Les crises, les guerres, les mouvements sociaux dans les villes et les campagnes, l'exode rural et les pénuries ont conditionné la résorption du travail indépendant au profit du salariat ou du salariat déguisé dans l'éclatement actuel des grandes organisations financières. **P. Pleuvret** a mis en évidence trois phénomènes corrélés, de 1866 à 1990, en France : la diminution du nombre des exploitants agricoles et celle des indépendants ; l'augmentation de la population ouvrière et la baisse du nombre des salariés agricoles ; la centralisation de la propriété terrienne et l'élévation du degré de concentration de l'industrie. Ceci appliqué dans les régions qui ont connu les deux premières révolutions industrielles.

o *Entrepreneurs « héroïques », Etat et industrialisation des régions (13 décembre 2001)*

Le dunkerquois est une région révélatrice des rapports économiques et politiques qui se sont historiquement noués entre les grandes familles locales et l'Etat pour le développement et l'expansion des activités industrielles. **N. Mudard** a défendu la thèse de la double direction de l'industrialisation régionale : les industriels et l'Etat. L'« héroïsme » des entrepreneurs de la construction navale (parallèlement négociants), de l'agroalimentaire et du textile, peut-il être atténué par les nombreux appuis dont ils ont bénéficié de la part de l'autorité politique ? N'est-il pas évident aussi que cette même autorité a façonné l'image « héroïque » des industriels locaux ?

o *Incubation de l'innovation (21 décembre 2001)*

Un incubateur d'entreprises innovantes est un lieu virtuel de mise en réseau des institutions privées et publiques, de production et de finance, de recherche et d'industrie... dans un but précis : susciter l'innovation à partir de la recherche publique. L'entrepreneuriat scientifique est une nouvelle composante de la catégorie sociale des entrepreneurs. **M. Cornu** a montré de quelle manière et par quels moyens administratifs est aujourd'hui organisé l'acte d'entreprendre dans les secteurs très intensifs en R&D pour proposer une piste de recherche sur le coût social des investissements dans les affaires privées.

Ateliers d'Innovations

o *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs, Tables rondes, Lab.RII, MITI, DATAR, (25-26 octobre 2001)*

L'alchimie de l'entrepreneur... Qui crée la richesse ? Qui crée des emplois ? Qui innove ? Est-ce l'esprit d'entreprise ? Est-ce l'entrepreneur ? Est-ce l'Etat ? Sont-ce les grandes entreprises ? Sont-ce les petites ? Sont-ce les universités ? Est-ce le milieu ? Le milieu avez-vous dit ? L'idée est intéressante. Mais, qu'est-ce que le milieu ? En parlant du milieu n'est-ce pas remplacer une boîte noire par une autre, chacun ayant sa propre conception du milieu... Le milieu n'est-il pas un peu louche ?... Le milieu est aussi synonyme de mafia. Le milieu se conjugue sur différents modes : géographique, historique, physique, social, politique, scientifique, intellectuel, culturel, psychologique, etc. Pourtant, le chercheur ne s'encombre pas de ces subtilités. Il appréhende le milieu selon sa discipline et occulte du même coup toutes les autres. Or l'histoire et l'actualité montrent sans ambiguïtés qu'à ces multiples questions on ne peut trouver une réponse, mais un faisceau de réponses. Constat qui nous conduit à parler de l'alchimie de l'entrepreneur. Enoncé qui consiste à montrer que la réussite (et l'échec) entrepreneurial est le produit d'un ensemble d'éléments que l'on distingue avec difficulté. A l'image des historiens qui, il y a plus de quarante ans, parlaient de faire « une histoire à part entière », qu'attendent les économistes pour faire une « économie à part entière » ?

Les débats ont porté plus particulièrement sur les liens entre recherche, marché et innovation : la localisation de la R&D des grandes firmes et la naissance de l'innovation sont conditionnées par la dotation des milieux en capital scientifique et technologique.

□ Les contributions seront publiées dans un numéro spécial de la revue *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation* (n°16) avec le concours de la DATAR et de l'incubateur MITI - Nord/Pas-de-Calais.

o **Expériences et mémoires du travail, Georges Van Dromme, ancien directeur de l'École d'infirmières de Soissons (13 novembre 2001)**

Dans le cadre du programme *Interreg II (flux transfrontaliers de main-d'œuvre)*, Georges Van Dromme, ancien directeur d'École d'infirmières, fils d'un mineur belge habitant en France, a relaté son expérience dans les entreprises belges de la région de Valenciennes pendant les années noires (1940 – 1945). Son témoignage permet d'illustrer les conditions de travail difficiles dans les usines d'émail et d'acier. Il a aussi alimenté les débats à propos des formes nouvelles du « chantage à l'emploi » dans les établissements qui ne respectent pas les réglementations en vigueur sur la sécurité et la durée du travail.

□ Les mémoires de G. Van Dromme, témoignant de la difficulté à sortir du "marais nordiste", pays de mines et de corons, seront prochainement publiés dans la collection *Economie et Innovation*, Innoval-L'Harmattan.

La "Toile" de RII, la recherche en réseaux

o **Flux transfrontaliers de facteurs, Dunkerque, 14/09/2001**

Le Lab.RII et l'Université du Kent (Canterbury) réalisent en commun un programme de recherche sur les flux transfrontaliers de capitaux et de main-d'œuvre entre la Belgique et le nord de la France, et la France et le Kent (Grande-Bretagne). Cette étude est fondée sur une méthodologie commune d'enquête sur le terrain des flux de facteurs entre les entreprises belges et françaises et les entreprises britanniques et françaises (flux intra et extra-groupe). Les principaux résultats intermédiaires révèlent que les capitaux circulent plus aisément que les flux de main-d'œuvre. L'enquête a montré que les ressortissants de l'Union européenne se déplacent peu à l'intérieur de l'Union. Malgré les efforts d'intégration, il reste encore de nombreux freins aux flux de travailleurs frontaliers (linguistiques, reconnaissance de diplômes, différences de régimes sociaux, fiscalité, etc.).

o **Congrès Marx International III, Atelier Services publics d'éducation et de recherche, et marché, Univ. Paris-X, Paris, 26-29/9/2001**

Avec le capitalisme, la science devient une branche des affaires. Depuis le XIXème siècle, les grandes entreprises se sont dotées de laboratoires pour accroître leur capacité d'innovation. La connaissance, fruit de la recherche, ou de la simple curiosité, a certes toujours été au centre de l'activité sociale, mais selon les époques, elle a été orientée pour renforcer (et légitimer) le pouvoir politique, militaire, religieux et économique. Dans une phase de lente croissance, la science doit sans délais se transformer en marchandises de production et de consommation. Cette extension des rapports marchands est la manifestation, selon les intervenants de l'Atelier organisé par *Innovations*, de la nouvelle période (actuelle) du capitalisme.

Les interventions seront publiés prochainement dans *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*.

o « **Economie et Démocratie** », *Colloque, HERMES/CERAS, Univ. de Champagne, Reims, 9-10/10/2001*

La démocratie, politique et/ou économique ? Cette question a été débattue lors de ce colloque et a fait appel au témoignage de l'histoire, de la philosophie et de la sociologie. Les intervenants ont souligné le besoin de renforcer la démocratie économique pour donner au politique les moyens de répartir les droits. Mais comment se définissent ces droits (et comment se déroule leur répartition) lorsque le politique est soumis à l'exercice du droit de certains intérêts privés ? B. Laperche a répondu à cette question traitant le cas des mutations actuelles du travail scientifique pour montrer que la science, dans la démocratie actuelle, n'est reconnue que comme une branche des affaires à part entière.

o **3ème Colloque de management international, « Les pays en transition ou en intégration », Angers, 29-30/11/2001**

Quand les écoles de commerce font de l'économie politique... L'ESSCA d'Angers avec l'Université économique de Budapest se soucient des perspectives du libéralisme à l'Est et des chances qu'ont les pays ex-communistes de devenir des « marchés émergents ». M. Richevaux a plaidé pour l'invention d'un nouveau modèle qui associe la performance avec des salaires élevés. Les politiques salariales, dit-il, doivent oublier le salaire-rente de l'ancien régime et ignorer aussi le salaire-bâton/carotte des pays libéraux. Mais si ces pays se mettaient à faire du nouveau, les nôtres ne seraient-ils pas jaloux ?

o **Colloque international « Une mission nouvelle pour le service public : l'éducation tout au long de la vie », Institut de Recherches Historiques, Economiques, Sociales, Culturelles, FSU, Paris, 30/11-1/12/2001**

Quels sont les moyens de la croissance constante du capital-connaissances de l'individu, autant pour sa culture générale que pour son insertion sociale et professionnelle ? Quel accès à la formation, et donc quelle place pour le service public ? Comment valider les acquis de l'expérience ? L'« industrialisation » de la formation par la recherche (D. Uzunidis) ou encore le conditionnement de la formation universitaire par les entreprises (B. Laperche) vont dans le sens d'une réduction à terme des choix éducatifs et professionnels des individus. Risque bien présent dans le contexte actuel de systématisation des rapports entre l'école, les industriels et les financiers.

o **Les Grecs et l'euro, Institut National des Langues et Civilisations Orientales, 17/12/2001**

L'euro, monnaie nationale d'un grand nombre de pays européens. Sondages et enquêtes en Europe révèlent que, c'est le cas de la Grèce, plus un pays est historiquement ouvert et économiquement extraverti, moins la population est réticente au changement des symboles nationaux (S. Boutillier).

La Recherche en marche

Publications & Communications

Septembre 2001 – Janvier 2002

- * BELLAIS R., Industrialisation et armement dans les pays en développement : une fin de l'histoire ?, *Mondes en développement*, Tome 28, 2001.
- * BOUTILLIER S., L'entrepreneur scientifique et la dévalorisation du travail du chercheur, Atelier « services publics d'éducation et de recherche, et marché », *Congrès Marx International III*, Université Paris X, Paris, 27-29/09/01.
- * BOUTILLIER S., L'entrepreneur et son milieu : portraits, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * BOUTILLIER S., Économie solidaire, repères et éléments d'une critique, *Innovations, Cahiers d'Économie de l'Innovation*, n°15, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2002-1.
- * BOUTILLIER S., LAPERCHÉ B., MUDARD-FRANSSSEN N., *Les migrations transfrontières entre la Belgique et le bassin d'emploi dunkerquois des origines du capitalisme à la fin du XXème siècle*, Communautés européennes, décembre 2001.
- * BOUTILLIER S., UZUNIDIS D., Quelle est l'utilité marginale de l'entrepreneur ?, *Problèmes Économiques*, n°2742, 2/01/2002.
- * COPPIN O., Milieux innovateurs et institutions, quelle régulation ?, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * CORNU M., Valorisation de la recherche et création d'entreprises innovantes, Conférence « Cycle Entrepreneurs et Société », Université du Littoral, Dunkerque, 21/12/2001
- * HALLOUL R., Comportements d'entreprises et alliances, Repères et controverses, Document de travail, n°47, Lab.RII, ULCO, 11/2001.
- * LAPERCHÉ B., Les critères marchands d'évaluation du travail scientifique dans la « nouvelle économie », Atelier « services publics d'éducation et de recherche, et marché », *Congrès Marx International III*, Université Paris X, Paris, 27-29/09/01.
- * LAPERCHÉ B., Questions sur le contrôle du travail scientifique et le marché. Pouvoir économique et information scientifique et technique, Colloque *Économie et démocratie*, HERMES/CERAS, Univ. Reims, Reims, 9-10/10/2001.
- * LAPERCHÉ B., Travail scientifique et marché, une approche historique de la valorisation, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * LAPERCHÉ B., L'hérésie de Joan Robinson, *Problèmes Économiques*, n°2735, 7/11/2001, Paris.
- * LAPERCHÉ B., Le conditionnement de la formation universitaire par les entreprises dans les milieux industriels en crise, Colloque international *Une mission nouvelle pour le service public : l'éducation tout au long de la vie*, Institut de Recherches Historiques, Economiques Sociales et Culturelles, FSU, CNRS, Paris, 30/11-1/12/2001.
- * LAPERCHÉ B., The Hidden Face of Electronic Commerce Between Enterprises, *Information & Communications Technology Law*, Vol.10, n°3, 2001, Londres.
- * MIFTODE V., Le marché du travail et la situation de l'emploi en Roumanie, *Innovations, Cahiers d'Économie de l'Innovation*, n°15, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2002-1.
- * METOUGUE NANG P., Création d'entreprises et réformes économiques au Gabon, Document de travail, n°48, Lab.RII, ULCO, 12/2001.
- * MUDARD-FRANSSSEN N., Quand la grande entreprise asphyxie l'esprit d'entreprise, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * MUDARD-FRANSSSEN N., Grandes entreprises et entrepreneurs à Dunkerque, Document de travail, n°46, Lab.RII, OERD, ULCO, 10/2001.
- * RICHEVAUX M., Chercheurs et aides à la création d'entreprises innovantes, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * RICHEVAUX M., VERNIER E., L'évolution des politiques salariales au cœur de la transition, Colloque de management international *Les pays en transition ou en intégration*, Ecole supérieure des sciences commerciales, Angers, 29-30/11/ 2001.
- * RICHEVAUX M., Du salariat à l'emploi indépendant : invitation au dynamisme économique ou apologie de l'auto-emploi ?, *Innovations, Cahiers d'Économie de l'Innovation*, n°15, Innoval-L'Harmattan, Paris, 2002-1.
- * RICHEVAUX M., Nouvelle définition des délits non-intentionnels : Irresponsabilité pénale des élus, responsabilité pénale aggravée pour les employeurs en cas de décès et blessures au travail, *Droit Ouvrier*, nov. 2001.
- * Marc RICHEVAUX, Mihail CALCIU, Eric VERNIER, *Le travail dans la nouvelle économie, aspects de gestion et de droit*, col. « Économie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002.
- * UZUNIDIS D., Les facteurs actuels qui font de la science une force productive au service du capital, Atelier « services publics d'éducation et de recherche, et marché », *Congrès Marx International III*, Université Paris X, Paris, 27-29/09/01.
- * UZUNIDIS D., *Entrepreneurs, création d'entreprise et désordre économique*, Document de travail, n°45, Lab.RII, ULCO, 9/2001.
- * UZUNIDIS D., L'entrepreneuriat technologique, une combinatoire d'innovations localisées, Tables rondes *Science, entrepreneuriat et milieux innovateurs*, Lab.RII, ULCO, Dunkerque, 25-26/10/2001.
- * UZUNIDIS D., BOUTILLIER S., Firmes mondiales et entrepreneurs, quelles synergies ? in M. Van Crom-

phaut, *Les Mondialisations, gouffre ou tremplin ?*, col. Economie et innovation, L'Harmattan, 2001.

* UZUNIDIS D., *La valorisation de la recherche et les friches du savoir dans le capitalisme des grands groupes actuel*, Colloque international *Une mission nouvelle pour le service public : l'éducation tout au long de la vie*, Institut de Recherches Historiques, Economiques Sociales et Culturelles, FSU, CNRS, Paris, 30/11-1/12/2001.

* UZUNIDIS D., *La personalidad internacional de las sociedades transnacionales*, Asociacion Americana de Juristas, Buenos Aires, 2001.

Ressources Humaines

Nous souhaitons la bienvenue au Lab.RII aux nouveaux collègues : *Jean-Lin Chaix* (maître de conférence en Gestion), *Alban Goguel d'Allondans* (chercheur en sociologie) et *Martine Cornu* (ingénierie économique, docteur en physique). Nous accueillons aussi trois nouveaux chercheurs en formation : Prosper Metougue (entrepreneuriat et développement économique, suivi par D. Uzunidis), Hélène Tsagaris (l'économie sociale en Grèce, suivie par S. Boutillier), Jeanne-Marie Wailly (environnement et santé au travail, suivie par S. Boutillier).

INNOVATIONS – Edition

□ *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation*

L'ÉCONOMIE SOCIALE LABORATOIRE D'INNOVATIONS

n°15, 2002-1, Innoval-L'Harmattan

Boutillier S., Décaillot M., Lai O-K., Mambi F., Miftode V., Reimat A., Richevaux M., Scheuer M., Schmidt E. M., Vallat D., Webber D.

L'économie solidaire (encore nommée tiers secteur) a pour vocation de constituer un secteur tampon entre le secteur concurrentiel et le secteur public. La solution à la pauvreté et à la précarité passerait donc par la délimitation d'un champ d'activités entre le monde du profit et de la performance et celui de l'emploi et de la vie au quotidien. Une sorte de ghetto salutaire pour la paix sociale : les possédants d'un côté, les gens de peu de l'autre. Le paradoxe de l'organisation étatiste de la « solidarité » est d'autant plus grand que le milieu associatif, d'entraide et de « débrouillardise » devient vite un laboratoire d'innovations et d'expérimentations de pratiques sociales nouvelles pour toute sorte d'industriels, de financiers et de marchands. Sa force relève de sa grande flexibilité (entreprises de « proximité », esprit entrepreneurial, compétences éprouvées, temps d'activités et rémunérations aléatoires...) et de sa multifonctionnalité (réservoir d'emplois, offre de services sociaux, création des liens sociaux d'identité et de coopération, etc.).

Les auteurs de ce numéro d'*Innovations* présentent la multiple solidarité en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et au Japon.

□ Collection « Economie et Innovation »

✓ **Michel VAN CROMPHAUT (coordination)**

Auteurs : Jacques LESOURNE, Fabienne BISTER, Hugo VANDAMME, Dimitri UZUNIDIS et Sophie BOUTILLIER, Roland GILLET et Yves WAGNER, Renato Di RUZZA, Bernard DUTERME, Nadine GOUZEE, Marc VANDERCAMMEN, Jacques GOUVERNEUR, Jean de MAILLARD, Mireille DELMAS-MARTY, Pierre de SENARCLENS, Henry INGBERG, Françoise WUILMART, Jean DALEMANS, Klauspeter BLASER, Jean-François NYS, Serge PROULX

Les mondialisations, gouffre ou tremplin ? col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2001, 277 pages.

La mondialisation, est-elle uniquement économique ? La dynamique de la mondialisation n'ébranle-t-elle pas la dimension politique dans sa conception traditionnelle de la souveraineté des États ? La culture, la communication, le droit, les sports, etc. ne sont-ils pas aussi imprégnés par la mondialisation ? Certaines formes de mondialisation sont-elles plus souhaitables que d'autres ? Ce livre réunit une multitude de textes qui abordent la mondialisation sous des angles différents. Il mélange des éclairages émanant d'auteurs qui diffèrent par la discipline, l'expérience professionnelle et la nationalité. L'ambition de ce livre n'est pas de proposer des réponses simples mais des pistes de réflexion sur des sujets qui nous concernent tous.

✓ **Bruno GUIGUE**

L'économie solidaire, Alternative ou palliatif ? col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 80 pages.

L'économie solidaire n'est pas une ambulance du capitalisme qui serait vouée à ramasser les écopés dont se débarrasse le système. Elle n'est pas un secteur supplétif géré par des amateurs en charge des bonnes œuvres, tandis que la véritable économie serait confiée à des professionnels : ceux de l'entreprise privée. Puisant son inspiration dans la meilleure tradition du mouvement ouvrier, l'économie solidaire s'efforce, au contraire, de réunir ce que le mode de production dominant veut à tout prix maintenir séparés : l'économie et la démocratie, l'initiative et la solidarité, l'action collective et l'épanouissement individuel. Mais avant tout, l'économie solidaire est une école du citoyen dont la principale vertu est de préfigurer, dès maintenant, l'avènement d'une société nouvelle.

✓ **Marc RICHEVAUX,**

Mihail CALCIU, Eric VERNIER

Le travail dans la nouvelle économie, aspects de gestion et de droit, col. « Economie et Innovation », Innoval – L'Harmattan, 2002, 150 pages.

Dans le domaine économique, Internet se présente comme un outil d'information, de commerce et de

gestion de tout premier plan offrant aux entreprises de nombreux services interactifs : marketing en direct, publicité, affichage commercial, documentation technique, base de données à forte valeur ajoutée... Mais Internet est aussi un formidable outil de « domestication du facteur travail ». Pour toutes ces raisons, bon nombre d'entreprises ont déjà fait le choix de se connecter au réseau ou s'apprentent à le faire dans un avenir plus ou moins proche. Travaillant chacun dans sa spé-

cialité (économie, gestion, droit), les auteurs ont mené une réflexion commune sur les rapports entre le travail, les Nouvelles Technologies de l'Information et ce qu'il est convenu d'appeler « nouvelle économie ». Les perspectives qu'Internet ouvre aux entreprises sur le plan de la gestion, plus particulièrement des ressources humaines, butent parfois sur les règles juridiques d'application des nouvelles technologies ou rendent inefficaces les dispositifs légaux de protection des salariés.

Centre “Recherche Universitaire et Études Économiques”

La RUEE vers les affaires

o DESS « Entrepreneuriat et redéploiement industriel » : une promotion multinationale

32 étudiants, 15 nationalités... Sénégal, Gabon, Côte d'Ivoire, Comores, Maroc, Tunisie, Algérie, Haïti, Brésil, Pérou, Chine, Portugal, Luxembourg, Belgique et... France. Les étudiants inscrits pour l'année universitaire 2001-2002 donnent au DESS ERI sa perspective internationale... globalisation oblige ! La mise en valeur de toutes ces expériences différentes dans des projets entrepreneuriaux, technologiques ou sociaux, font de ce DESS un espace de créativité et d'émulation intellectuelle et économique. L'agence INNOVAL, qui regroupe l'association des étudiants et des enseignants du DESS, avec le centre de valorisation de la recherche « Recherche Universitaire et Etudes Economiques », s'est lancée dans la concrétisation de certains projets d'entreprise : services culturels et de promotion de l'édition matérielle et virtuelle...

Direction : S. Boutillier

Contact : N. Mudard, ruee@univ-littoral.fr

o « Innovations » au salon

11ème salon de la revue, Espace Tapis Rouge, Paris, 19-21/10/2001 : *Innovations, Cahiers d'Economie de l'Innovation* s'est vue, au salon de la revue, feuilletée, discutée et emballée. Elle touche ainsi de nouveaux publics (littéraires, philosophes et autres scientifiques des humanités). Elle intrigue et... séduit par son approche multiple des faits et des idées économiques.

Innovations compte à ce jour 541 lecteurs réguliers, abonnés (institutions et particuliers), à qui s'ajoute une diffusion internationale satisfaisante (Europe communautaire et de l'Est, Amériques du Nord et du Sud, Maghreb, Chine, Japon). Son développement est illustré par ses référencements internationaux, la traduction de plusieurs articles dans différentes langues et les partenariats scientifiques enrichis constamment.

L'Agence INNOVAL se fixe pour premier objectif la formation autour d'*Innovations* d'un pôle permanent de réflexion et de débats d'économie critique et de critique économique.

Direction : Dimitri Uzunidis, uzunidis@univ-littoral.fr

o Centre de ressources RUEE – INNOVAL

L'Agence INNOVAL avec le Centre RUEE, sous les auspices de l'incubateur MITI – Nord/Pas-de-Calais, s'associent pour la mise en place d'un Centre de ressources pour les créateurs potentiels d'entreprise à partir de la recherche universitaire. Ce *Centre* offre des services de conseil, de suivi et d'ingénierie financière et juridique et un espace télématique et multimédias. Trois jeunes entrepreneurs s'y sont déjà installés ; leurs projets cherchent à valoriser leurs connaissances en gestion et informatique : interactivité dans les domaines de l'éducation, de la culture et de la communication.

Contact : N. Mudard, ruee@univ-littoral.fr

o Journée « Donnez corps à l'esprit d'entreprise », recherche et innovation, 14 mars 2002, RUEE – INNOVAL, ULCO

Les politiques publiques d'innovation ont pour but de rendre concurrentielle la recherche universitaire en l'appuyant sur le dépôt de brevets et l'entreprise scientifique et technologique. La journée que INNOVAL organise est centrée sur l'innovation « universitaire ». Elle s'adresse à un public jeune et averti, diplômé et formé à la recherche universitaire, mais prêt à se lancer dans l'aventure économique du profit.

Deux grandes thématiques, quatre ateliers :

Technologies de l'information et de la communication, quelles nouveautés économiques ? (services à l'industrie, services aux personnes) ; l'environnement en valeur (valorisation des déchets, l'éco-tourisme).

Les intervenants : créateurs et dirigeants d'entreprises technologiques, responsables de valorisation, financiers et universitaires.

Avec le *soutien* de l'incubateur Nord/Pas-de-Calais – MITI, le Centre d'Affaires du Crédit Agricole, EDF, ... la Cellule « valorisation » et l'Ecole doctorale de l'Université du Littoral Côte d'Opale.

Contacts : Marc-Alain Tardieu, Ali Mogni labrii@univ-littoral.fr

o Migrations transfrontalières, Profils, RUEE Lab.RII

L'étude intitulée *Les migrations transfrontalières entre la Belgique et le bassin d'emploi dunkerquois*, réalisée de décembre 1999 à décembre 2001 s'inscrit dans le cadre du programme Interreg II de la Communauté. Une enquête a été réalisée auprès de 19 entreprises belges installées à Dunkerque (soit 63% du nombre total d'entreprises belges à Dunkerque) et auprès de 16 salariés belges dans ces entreprises. L'étude a associé les motivations mais aussi les freins à la mobilité du travail et du capital. Son objectif est de comprendre dans quelle mesure l'ouverture des frontières et l'assouplissement des règles d'embauche (cf. construction européenne) jouent (ou non) un rôle dans les flux de main-d'œuvre et de capital, mais aussi de mettre en avant les avantages et les freins à la mobilité de la main-d'œuvre et du capital ainsi qu'à leur implantation à Dunkerque.

Le profil de l'entreprise belge à Dunkerque

La première partie de l'enquête sur le terrain concerne le capital. La population d'entreprises étudiées se base sur le total des entreprises belges localisées à Dunkerque, soit 30 entreprises qui représentent 41% du total des investissements étrangers à Dunkerque. La Belgique est ainsi le premier investisseur étranger à Dunkerque. Sur ces 30 entreprises, 19 tous secteurs confondus ont répondu à l'enquête. Elles représentent 63% des entreprises belges et 93% des effectifs salariés de ces mêmes entreprises. C'est sur cette base qu'a pu être réalisé le **profil** de l'entreprise belge installée à Dunkerque : - c'est une société anonyme ; - son activité est industrielle dans 69% des cas ; - elle est une filiale d'un groupe belge ; - elle est de taille moyenne (PME) ; - son implantation est récente : postérieure pour 63% des cas à 1992 ; - le groupe auquel elle appartient a une présence internationale.

L'entreprise belge s'insère dans le tissu industriel dunkerquois en développant en aval ou en diversifiant les filières industrielles présentes à Dunkerque. Mais ce sont les entreprises de services à l'industrie (notamment dans le domaine du transport portuaire) qui contribuent le plus à la diversification des activités économiques dunkerquoises en offrant des services à haute valeur ajoutée jusqu'à présent inexistant à Dunkerque.

Le profil du travailleur belge à Dunkerque

La seconde partie de notre enquête porte sur le travail. Son objectif est de connaître les caractéristiques de la main-d'œuvre belge travaillant à Dunkerque.

Nous avons concentré l'analyse sur la main-d'œuvre des entreprises belges installées à Dunkerque. La question que nous nous sommes posée est la suivante : est-ce que le nombre de salariés belges augmente lorsque les entreprises belges s'implantent à Dunkerque ?

Nous avons recensé 23 salariés belges à Dunkerque et l'enquête porte sur 16 d'entre eux. 75% de ceux-ci résident en Belgique, hors de la zone frontalière et sont donc des non-résidents, soumis au régime fiscal français. Ils représentent près de 20% des salariés belges non-résidents recensés à Dunkerque par le Trésor Public. Son **profil** : - c'est un cadre ; - de sexe masculin ; - il est âgé de plus de 40 ans ; - il a une longue

expérience dans le groupe et veut participer à son extension internationale ; - c'est un non-résident, il vit en dehors de la zone frontalière ; - il est assujéti au régime fiscal français ; - il a un contrat à durée indéterminée. La stratégie globale des entreprises belges n'implique pas de flux massifs de travailleurs belges. Les travailleurs belges interrogés font partie du groupe de longue date et sont venus travailler en France pour diriger l'entreprise, mais assez peu pour transférer un savoir-faire particulier.

Le **faible nombre** de travailleurs belges à Dunkerque nous a amené à poser la question des freins à leur emploi en France ? Les **résultats** :

- le manque d'harmonisation dans les domaines juridique, social, fiscal ou encore dans le domaine de la reconnaissance des diplômes ; - l'offre d'emploi n'est pas importante ; - la fiscalité est trop lourde (travailleurs frontaliers) ; - le coût de la vie est trop élevé en France.

Mais la faiblesse du nombre de travailleurs belges s'explique surtout par l'homogénéisation des niveaux de développement économique et des conditions de vie des deux côtés de la frontière. La construction européenne a joué un rôle majeur dans ce processus.

Le capital est plus mobile que le travail

Près de quarante ans après les débuts de la construction européenne, nous constatons que la circulation de la main-d'œuvre européenne au niveau intra-communautaire est très faible, tandis que les flux de capitaux sont beaucoup plus importants.

Selon *Les statistiques sociales européennes* (migration, Eurostat, thème 3) en 2000, la part dans les États membres des étrangers appartenant à l'Union européenne est restée pratiquement stable au cours de la période 1980-1988, soit environ 1,5% de la population totale de l'Union européenne, alors que les étrangers résidant dans l'Union européenne mais qui n'en sont pas originaires représentaient en 1980 environ 2,4% de la population totale de l'Union européenne, contre 3,5% en 1998.

Les travailleurs belges sont peu nombreux à Dunkerque, y compris dans les entreprises à capitaux belges, qui elles, sont nombreuses (rappelons que la Belgique est le premier investisseur étranger à Dunkerque). Les flux de travailleurs au-delà des frontières sont essentiellement inter-firmes, et concernent majoritairement des postes de direction.

La construction européenne a nécessité récemment (depuis le Traité de Maastricht et dans le but de la création de la monnaie unique) la coordination des politiques conjoncturelles des États membres (politiques monétaires et budgétaires). Il en résulte que les conditions d'emploi et de vie se rapprochent, d'autant plus que l'industrialisation connaît un processus assez comparable dans les différents pays qui constituent l'Europe des 15 ou des 12. On est donc loin des disparités structurelles et conjoncturelles qui caractérisaient ces mêmes pays au XIXème siècle et aussi au début du XXème siècle et qui expliquaient largement les flux de main-d'œuvre transfrontaliers.

Responsables : Sophie Boutillier, Blandine Laperche, Nathalie Mudard

Résultats de l'étude : <http://www-heb.univ-littoral.fr/rii>

Le Point sur...

Grain de sel d'un mathématicien de formation

A propos de : Travail simple, travail qualifié, valeur et salaires. Approche mathématique, suivi de Dure Journée de Gérard Delteil (auteur de « polars de gauche »), L'Harmattan, Paris, 2000.

Jacques CHAILLOU

L'utilisation des mathématiques en économie, sociologie et autres sciences humaines suscite des débats. Elle est, dit-on, un « critère de scientificité ».

Une théorie mathématique est bâtie sur des mots primitifs et des axiomes reliant ses mots posés *a priori*. Exemples :

- deux quantités égales à une même troisième sont égales entre elles ;
- par un point du plan on ne peut mener qu'une perpendiculaire à une droite.

Les mathématiques permettent donc de démontrer chaque chose et son contraire selon les mots et les axiomes choisis comme fondement : drôle de « critères de scientificité » ! J'admire la belle théorie mathématique marginaliste de l'équilibre général en concurrence parfaite, dite néo-classique, étudiée sur le tard avec passion. Mais j'avais été emballé, à 20 ans, par la lecture du livre I du *Capital*, de Marx, et surtout par sa « lumineuse démonstration de l'exploitation » (selon Jean-Louis Sagot-Duvauroux) :

« Pour pouvoir tirer une valeur échangeable de la valeur usuelle d'une marchandise, il faudrait que l'homme aux écus eût l'heureuse chance de découvrir au milieu de la circulation, sur le marché même, une marchandise dont la valeur usuelle possédât la vertu particulière d'être source de valeur échangeable de sorte que la consommer serait réaliser du travail et par conséquent, créer de la valeur. Et notre homme trouve effectivement sur le marché une marchandise douée de cette vertu spécifique : elle s'appelle puissance de travail, ou force de travail. Sous ce nom, il faut comprendre l'ensemble des facultés physiques et intellectuelles qui existe dans le corps de l'homme [de la femme ou de l'enfant], dans sa personnalité vivante et qu'il doit mettre en œuvre pour produire des choses [ou des services] utiles ».

L'apport de mon petit livre consiste à mettre les mathématiques savantes au service des mots suivants : temps de qualification (t), valeur annuelle d'entretien et de reproduction des capacités de travail (s(t)), valeur en plus, taux d'exploitation (T), valeur d'un bien ou d'un service (à partir des temps de travail diversement qualifiés nécessaires à sa production).

Je voudrais tenter ici de donner le « fil conducteur » de cette construction mathématique en me limitant au

chapitre IV, qui est le plus ardu. J'utilise d'abord le calcul différentiel pour exprimer s(t) en fonction de t, T, de la valeur (b) des biens et services nécessaires à l'entretien annuel de la capacité de travail et de la valeur (r) nécessaire à l'entretien de 0 à 16 ans puis pendant la retraite. Cela fait (pages 85 et 86), je peux considérer un nombre quelconque de catégories de capacités de travail, correspondant à autant de temps de qualifications distincts. Ceci conduit à une mise en équations des valeurs inconnues qui se résume en une fonction très « pure » : $x = f(x,a)$, où x représente le vecteur formé par les inconnues (rapidement évoquées ci-dessus) et f, la « fonction vecteur » déterminée par la mise en équations. Autant d'équations que d'inconnues, donc. La théorie serait bien incomplète si elle s'arrêtait là. Il convient, en effet, maintenant de montrer que le système d'équations admet au moins une solution et, qui plus est, au moins une solution positive (en particulier pour le taux d'exploitation T).

C'est ce qui est fait, dans la suite du chapitre IV, en utilisant le « théorème de points fixes de Brouwer-Leray-Schauder ». J'explique par un *dessin* ce que veut dire ce théorème dans le cas d'une seule équation à une seule inconnue, espérant le rendre « intuitif » pour les mathématiciens comme pour les profanes (le fait que ce dessin ne figure pas dans la littérature mathématique ne résulte pas d'une négligence, mais de la recommandation : « ne facilitez pas trop la tâche de votre lecteur, il ne vous en sera pas reconnaissant » !).

Joseph Schumpeter s'appuyait sur la théorie néo-classique pour affirmer : « la théorie de la valeur travail est morte et enterrée ». Par une mise en forme mathématique moins belle, mais tout aussi rigoureuse, j'aboutis à un « théorème d'existence de la valeur travail et du taux d'exploitation » qu'il faudra *peut-être* prendre en considération dans l'enseignement universitaire si l'on veut varier un peu le menu des étudiant(e)s et le contenu des bibliothèques.

Ce théorème n'est pas une « vérité scientifique » mais une conséquence logique du langage et des axiomes discutables, posés *a priori*. A mon sens, la méthode mathématique axiomatique apporte un message de paix et devrait conduire les auteurs de théories et leurs adeptes à se montrer modestes, prudents et courtois.

Jean-Pierre Kahane (académicien) a écrit un compte rendu élogieux de ce livre dans le numéro 135 de *La Pensée*, où il insiste sur « sa surprenante actualité dans l'information et l'analyse critique ».

La Grèce, les Balkans, la Méditerranée

Images d'hier et d'aujourd'hui

Sophie BOUTILLIER

Lanterne rouge de l'Union économique et monétaire européenne (UEM), la Grèce contre toute attente troquera cependant sa monnaie, la Drachme, contre l'euro à partir du 1^{er} janvier 2002. Pays touristique, et souvent exotique pour les Européens du Nord, la Grèce d'aujourd'hui intéresse peu. Certes, le point de vue des journalistes et des politiques n'est plus le même depuis que le socialiste C. Simitis dirige le gouvernement du pays, et a mis l'économie du pays sur le voie du libéralisme. Il est vrai que les mesures de dépenses publiques décidées par le socialiste A. Papandréou au début des années 1980, avaient profondément contrarié les autorités européennes, qui avaient alors jeté les premières bases d'une refonte libérale de l'économie européenne en général et de chaque état en particulier.

Des débuts chaotiques

Andromaque, Hérode, Platon, Socrate, Périclès... Lorsque l'on parle de la Grèce, ce sont ces mots qui viennent à l'esprit, y compris au touriste le plus inculte. Située au cœur de la Méditerranée, la Grèce a joué et joue toujours (parfois à son insu) un rôle fondamental dans cette partie du monde. Elle a d'abord été au début du XIX^{ème} siècle, l'enjeu d'après conflits entre les grandes puissances mondiales de l'époque : La Grande-Bretagne, la Russie, l'Allemagne et la France. Chacune se disputant pour soustraire la Grèce, chrétienne, de la domination de l'empire ottoman, musulman. La Grèce conquiert ainsi son indépendance en 1821 et se dote d'un gouvernement dirigé par Capodistrias, lequel sera assassiné en 1831. En 1829, cependant Capodistrias nomme un certain Grégoire Palaiologue, agronome de son état, pour moderniser l'agriculture du nouvel Etat. Palaiologue contribuera ainsi à introduire en Grèce la pomme de terre, la betterave à sucre et une nouvelle charrue venue d'Angleterre. G. Palaiologue abandonna assez jeune la carrière de haut-fonctionnaire pour devenir romancier. Il écrivit entre 1839 et 1840 *L'homme aux mille mésaventures*, roman autobiographique où il retrace les grandes étapes de son existence et où, surtout, il commente les us et coutumes des différents pays qu'il a visités. Le tableau qu'il peint de la Grèce de cette époque n'est guère flatteur. Il décrit avec beaucoup de cruauté la société grecque en ce milieu de XIX^{ème} qui était gouvernée par un monarque étranger. Les Grecs ne pouvaient alors accéder aux postes de haut responsabilité, réservés aux étrangers : « chaque fois qu'un étranger débarque d'un bateau, on le tient pour un savant envoyé par le ciel, on le reçoit à bras ouverts, on lui donne aussitôt un poste et on l'aide » (1).

Mais, la Grèce en ce début de XIX^{ème} cherche aussi à s'affirmer vis-à-vis de l'empire ottoman. Ses élites entreprennent alors à singer les manières des bourgeois nord-européenne. Les associations sportives qui naissent dès cette période, explique C. Koulouri (2),

sont le signe manifeste de cette volonté. Ce d'autant plus qu'elles se manifestent dès la première poussée d'industrialisation. A cela s'ajoute le mythe des jeux olympiques et le prestige particulier de l'athlétisme. « L'association sportive, souligne C. Koulouri, n'offre pas seulement à ses membres l'occasion de s'entraîner et de pratiquer des sports mais aussi de développer une nouvelle forme de sociabilité qui se différencie de la sociabilité traditionnelle par ses aspects formel, public et institutionnalisés » (*idem*, p.11).

Les grandes puissances ont cherché, certes, à modeler la Grèce en fonction de leurs ambitions politiques, mais en se basant généralement sur une image recomposée de la Grèce, à partir des idéaux qu'elles avaient construits ; image idéalisée de la Grèce antique qui apparaît à travers la littérature et les arts, mais aussi la politique. Les révolutionnaires français de 1789 en portent témoignage. Chateaubriand écrivait ainsi en 1797 : « notre révolution a été produite en partie par des gens de lettres qui, plus habitants de Rome et d'Athènes que de leur pays, ont cherché à ramener dans l'Europe les mœurs antiques » (3).

G. Prévélakis, dans un ouvrage consacré à l'Athènes d'aujourd'hui, revient sur le rôle ambivalent des grandes puissances : « sans elles l'Etat grec n'aurait pas pu être créé à la fin des années 1820 et n'aurait certainement pas survécu aux luttes intestines par la suite. Cette protection avait pourtant aussi son prix. L'Etat grec, dès sa naissance, fut dépendant de l'étranger à tel point que le principal enjeu de la politique grecque était le choix d'un patron : les Français, les Anglais ou les Russes ? Les premiers partis politiques portaient ainsi chacun le nom d'une des grandes puissances : parti français, parti anglais, parti russe » (4) ! Dans ces conditions on comprend, insiste G. Prévélakis, qu'Athènes est une ville nouvelle. « Athènes moderne a moins de deux siècles de vie et son histoire est étroitement liée à la modernité occidentale. Athènes fut la capitale de l'Etat grec moderne, c'est-à-dire du pionnier de l'occidentalisation de l'espace ottoman » (*idem*, p.16). La première capitale du nouvel Etat grec n'était pas Athènes, mais une petite ville du Péloponnèse, Nauplie, qui est aujourd'hui une cité où il fait bon vivre, étrangère à l'infamie pollution athénienne. Athènes, note E. J. Hosbawm, fut choisie comme capitale par ceux qui souhaitaient revenir à un passé glorieux sans beaucoup de rapport avec la réalité historique. « En outre, ajoute-t-il, 50% de la population athénienne était alors albanaise. Athènes devint ce qu'elle devait devenir lorsque le nouveau roi – par ailleurs bavarois – la reconstruisit en style néoclassique, de manière à la faire ressembler à ce qu'il s'imaginait qu'elle avait toujours été : la capitale d'une Grèce unifiée. Le passé fut en somme redessiné, un peu comme dans la haute couture, pour habiller correctement une ligne politique particulière et la faire ressembler à ce qu'on souhaite qu'elle soit » (5).

Une certaine modernisation

G. Prévélakis souligne pourtant qu'au début des années 1950, Athènes était encore rurale : les maisons ne comptaient pas beaucoup d'étages, et surtout étaient dotées de jardins fleuris et odorants très agréables. La

spéculation immobilière s'en mêla, aidée par le miracle économique grec – nos fameuses « trente glorieuses », combiné à une particularité grecque, appelée *antiparokhi*, qui signifie contrepartie. L'*antiparokhi* met en scène trois protagonistes : le propriétaire d'un terrain à bâtir, le promoteur immobilier et l'acheteur. Le propriétaire possède généralement un terrain où se trouve une maison familiale d'un ou deux étages, construite avant guerre, mais qui a besoin d'être modernisée et entretenue. « Les aspirations du propriétaire visent ainsi au remplacement de la vieille maison par plusieurs appartements modernes. C'est exactement ce que lui propose le promoteur, qui était souvent ingénieur (dans les quartiers plus chics) ou ancien maçon (dans les quartiers populaires). Le problème du promoteur est le manque de capital. Il n'a pas les moyens d'acheter un terrain pour amorcer la construction. Il peut offrir en contrepartie de la cession du terrain par le propriétaire la promesse de lui livrer dans un délai d'un ou deux ans plusieurs appartements modernes. Ainsi, le propriétaire et le promoteur sont liés par un contrat stipulant que le promoteur construira sur le terrain du propriétaire de l'immeuble à plusieurs étages dont les appartements seront partagés entre ces deux personnes selon un pourcentage fixé par contrat » (*idem*, p.23). Il s'agit en somme d'une forme de socialisation du risque, mais pas pour tout le monde ! Petit à petit le centre d'Athènes devint irrespirable et les plus fortunés partent vers les espaces encore verdoyants de la banlieue. Ce fut alors le début du règne de l'automobile. Alors que les déplacements pouvaient aisément se faire à pied, ils devenaient impossibles. Et les transports urbains ne suivaient pas. En dépit des mesures visant à restreindre la circulation automobile au début des années 1980, aujourd'hui Athènes se situe parmi le peloton de tête des villes les plus polluées d'Europe.

Cette pollution est due pour une large part à l'automobile, à une urbanisation non maîtrisée, en dépit des quelques unités de production industrielles situées à l'est, au sud et au sud-ouest d'Athènes. L'économie grecque n'est pas, il faut le souligner, une économie industrielle, à l'image des autres Etats méditerranéens. « D'un point de vue industriel, écrit il y a une cinquantaine d'années le géographe A. Siegfried (6), la Méditerranée ne peut être une région d'industrie lourde. Traditionnellement, elle n'a que des industries légères, fondées sur les matières premières locales ou importées (blé, fruit, fleurs, parfums). La Révolution industrielle ne s'est pas faite là. Depuis Watt et la machine à vapeur, la méditerranée est industriellement démodée (vieille tradition artisanale) ». Cette description tient toujours pour la Grèce d'aujourd'hui ! Ce qui a profondément changé en revanche est que de terre d'émigration, la Grèce soit devenue (comme l'Espagne, le Portugal et l'Italie) des terres d'immigrations. La chute du mur de Berlin à la fin des années 1980 a eu de sérieuses conséquences en Grèce avec l'arrivée notamment de populations venant d'Europe de l'est, d'Al-

banie et de Russie ; populations auxquelles il convient d'ajouter les ressortissants du tiers-monde qui ont de plus en plus de difficultés pour s'introduire dans les pays industrialisés du nord de l'Europe. Nombre de navires chargés de Kurdes et de populations venues d'Asie échouent fréquemment sur les côtes grecques. Pourtant d'un autre côté, la Grèce n'a pas résolu la question des « minorités », comme les Pomaks (7), population slavophone de religion musulmane, rejetée par nombre de Grecs. Au sein de Balkans (8), ancienne province de l'empire ottoman, la Grèce reste traversée par les tensions propres à cette région du monde, que les oppositions entre les grandes puissances n'ont pas apaisé. Au contraire !

LIVRES – NOTES

- (1) **Palaiologue G.**, *L'homme aux mille mésaventures*, texte établi, traduit et annoté par Tonnet H., coll. Etudes grecques, l'Harmattan, 2000, p.572.
- (2) **Koulouri C.**, *Sport et société bourgeoise, les associations sportives en Grèce 1870-1922*, coll. Espaces et temps du sport, l'Harmattan, 2000.
- (3) Cité par **Hartog F.**, La révolution française et l'Antiquité. Avenir d'une illusion ou cheminement d'un quiproquo ?, dans *L'antiquité grecque au XIXème siècle, un exemplum contesté ?*, coll. La philosophie en commun, l'Harmattan, 2000, p.7.
- (4) **Prévelakis G.**, *Athènes, urbanisme, culture et politique*, coll. Métropoles 2000, Géographies en liberté, l'Harmattan, 2000, p.61.
- (5) **Hobsbawn E. J.**, *Les enjeux du XXIème siècle*, Complexe, 2000, p.38.
- (6) **Siegfried A.**, La Méditerranée comme mer, comme route et comme culture, dans *Mare Nostrum, Dynamiques et mutations géopolitiques de la Méditerranée*, sous la direction de A-L. Sanguin, coll. Géographie et cultures, l'Harmattan, 2000, pp.10-11.
- (7) **Tsibiridou F.**, *Les Pomak dans la Thrace grecque, Discours ethnique et pratiques socioculturelles*, coll. Anthropologie du monde occidental, l'Harmattan, 2000.
- (8) Les oubliés des Balkans, comptes rendus – Suppléments, *Les Cahiers Balkaniques*, n°30, INALCO, 2000.

Statistiques

Le site web du Lab.RII, <http://www-heb.univ-littoral.fr/rii> a été visité 45 fois par jour en moyenne durant l'année 2001 (données non corrigées des variations saisonnières), soit 22% de plus qu'en l'an 2000.

MERCI !

Solidaires amers

Zora HAUCLAIR

On m'avait raconté un jour l'histoire de cette famille qui avait accédé comme bien d'autres à la classe moyenne. Et elle y avait cru. Ils s'étaient endettés pour acquérir une maisonnette fleurie, leur chez eux depuis le temps qu'ils en rêvaient. Puis des meubles, des sièges et une table de jardin, et même un parasol, une piscine en plastique, pas assez grande pour faire trois brasses mais quand même, un luxe ! Puis des plantes pour fleurir le jardin, des produits pour lutter contre les pucerons et l'herbe qui ne cesse de jaillir de la petite allée. Rien à voir avec la maison des voisins, aux vastes tentures, mais on semblait s'y approcher avec d'autres tissus de moins bonne qualité.

« Puis un jour, l'accident de travail, qui me pousse à la sortie. La maladie de ma femme qu'il faut mener à l'hôpital et l'assurance, qu'on avait négligé. On a vendu ce qu'on a pu, mais c'était pas assez ».

Les enfants, habitués à l'aisance qu'ils avaient maquillée, ont testé la débrouillardise, et par manque d'expérience, le poste de police. "On peut tricher, mais on a pas le droit de se faire prendre", et ils ont été pris. Familles d'accueil et foyers en tous genres.

« Sans travail, j'ai connu la rue. Ses odeurs qui m'ont toujours plu, je les ai aimées et détestées. J'avais un sentiment de revanche qui ne demandait qu'à exploser, souvent dépassé par les jours de cafards et de faim, cela va de soi. J'ai connu ceux qui chantaient dans le métro, sur les places et dans les gares, ceux qui racontaient toujours la même chose, aux mêmes heures et aux mêmes endroits et ceux qui restaient prostrés ».

Les organisés et les solitaires...

« Aux heures les plus basses, j'avais pourtant comme eux, un vent de liberté qui soufflait plus fort que jamais. Ça me rappelait une phrase de G. Orwell qui disait en substance que lorsqu'on touche la misère du doigt, on a plus peur du lendemain, ah je me souviens "savoir que la misère à la vertu de rejeter le futur dans le néant" ou quelque chose comme ça et que cela donne presque un sentiment de volupté de savoir qu'on a enfin touché le fond "eh bien, ça y est, vous y êtes, en pleine mouscaille – et vous n'en mourez pas. Cette simple constatation vous ôte un grand poids de la poitrine". Me rappelant le moment où j'avais lu ces lignes, j'étais loin d'imaginer...

Avec les collègues de déroute, on buvait, on pleurait, souvent de honte et de rire, mais notre révolte ne cessait de grandir envers ceux qui nous avaient floué. On reconstruisait un monde, on cherchait l'union, la fraternité, la guerre. Mais on était fragiles, par la culpabilité, les enfants dispersés et les choix démesurés. Alors, les plus valides, nous avons pris, par le poids du remords, la route de ce qu'ils appellent la vie sociale. Réinsérez-vous ! Ça sonnait comme un ordre, un slogan plutôt qu'une sortie. De bonnes âmes, qui

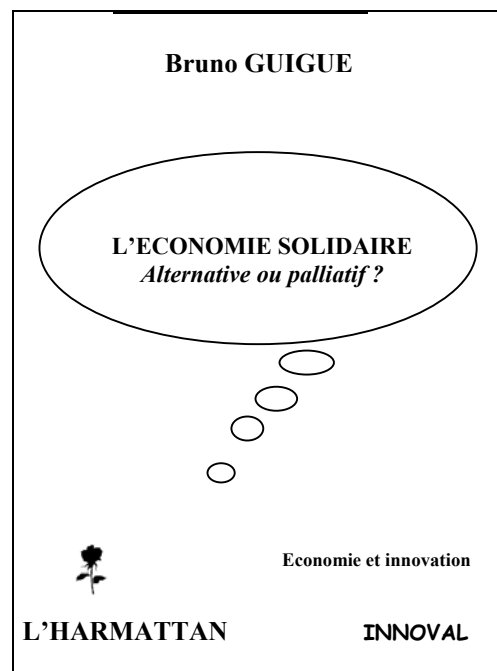
rejetaient tour à tour leurs angoisses, leur mépris, leurs ambitions, leurs aumônes et leurs railleries. Lave-toi, mets des vêtements propres, ré-apprends à parler, à vivre en "so-cié-té" »

C'était parti pour les petits boulots, les emplois jeunes ou vieux, c'était selon, les stages de formation. Charpentiers de fortune, aides aux vieux nantis, jardiniers publics, épousseteurs de bureaux de tours aux heures sombres, ramasseurs de "petits papiers gras qui s'envolent..."

« On passait à la télé, pour montrer aux riches qu'on était réinsérés, par la force de nos poignets et les manettes d'institutions publiques-privées. On écrivait des livres dans lesquels on parlait, des films sur lesquels on déambulait. Voyeurisme ? Réelle volonté ? Effets de mode et pitié mélangés ? Des sites Internet nous étaient consacrés et notre état justifiait la création d'un secrétariat.

Les gars, ils y ont cru et ils y avaient droit. Bien sûr la rue est pleine de dangers, bien sûr on voulait retrouver les gamins, bien sûr... Mais c'était le retour à une autre compétition, peut-être plus cruelle celle-là et on était toujours regardé comme de futurs coupables, des échecs de pied en cape. Ils nous avaient créé un "secteur", comme pour nous surveiller, on travaillait pour les autres, mais c'était la voie qui menait à leur norme, pas dérangeante et tranquille. Il ne fallait surtout pas vouloir – et surtout pouvoir – construire une nouvelle société mais lutter pour entrer à nouveau dans l'ancienne, par la petite porte, à jamais par la petite porte ».

On n'était plus que de faux solidaires, amers. Ils avaient la paix.





Les Rendez-vous de R.I.I.

Ateliers d'Innovations

L'environnement : entre externalités et champ multidimensionnel d'innovations et d'accumulation

- Patrick Matagne, Université de Lille III, « L'histoire de l'écologie », 11 janvier 2002.
- Régis Maubrey, Consultant en environnement, « La question économique de l'environnement », 18 janvier 2002.
- Patrick Peretti-Watel, Observatoire des drogues et des toxicologies, « La société du risque », 25 janvier 2002.
- Catherine Larrère, Université de Bordeaux III, « Du bon usage de la nature », 29 janvier 2002.
- Franck-Dominique Vivien, Université de Paris I, « Economie et écologie », 8 mars 2002.
- Philippe Vrain, Centre d'études de l'emploi, « Protection de l'environnement urbain et comportements individuels », 11 mars 2002.

DESS Entrepreneuriat et Redéploiement Industriel – Cycle de conférences

« Concrétisation de projets entrepreneuriaux innovants »

- Sylvie Rozenfeld, revue *Expertises*, « Droits d'auteur, principes de base et actualité », 24 janvier 2002.
- Philippe Vrain, Centre d'études de l'emploi, « Les relations interentreprises et entrepreneuriat », 18 février 2002.
- Alban Goguel d'Allondans, Sociologue, « Vieillesse de la population et créativité sociale dans les pays industrialisés », 15 mars 2002.
- Maurice Decailot, Economiste, « Economie solidaire et création d'entreprise », 21 mars 2002.

ENSEIGNEMENTS POPULAIRES

TABLES RONDES

« Les mondialisations : finance et entreprises »

A partir du livre : LES MONDIALISATIONS, GOUFFRE OU TREMPIN ?, collection Économie et Innovation, Innoval – L'Harmattan, 2001 coordonné par Michel Van Cromphaut.

28 février 2002

La mondialisation est avant tout économique, financière et commerciale. L'objectif de cette table ronde est d'associer des témoignages de pratiquants (industriel, financier, administrateur) avec ceux de chercheurs universitaires en économie et politique pour transmettre à un public large et varié quelques connaissances fondamentales sur les mécanismes de la mondialisation et de l'emprise forte de l'économie sur les activités scientifiques et sociales.

Avec la participation de :

- Michel Van Cromphaut : Ministère de la région wallonne des Technologies et de la Recherche (Belgique)
- Fabienne Bister, entrepreneur (Belgique)
- Roland Gillet, universitaire (Université de Paris 1)
- Yves Wagner, cadre financier (Luxembourg)
- Sophie Boutillier, universitaire (ULCO)
- Dimitri Uzunidis, universitaire (ULCO)

Renseignements : 03.28.23.71.35 ou 03.28.23.71.43
adresse électronique : labrii@univ-littoral.fr

ANNONCES...

□ **Website : www-heb.univ-littoral.fr/rii**

INNOVATIONS
Cahiers d'économie de l'innovation
N°15

L'ÉCONOMIE SOCIALE
Laboratoire d'innovations

Boutillier S., Décaillot M., Lai O-K.,
Mambi F., Miftode V., Reimat A.,
Richevaux M., Scheuer M.,
Schmidt E. M., Vallat D., Webber D.

L'Harmattan INNOVAL 2002-1

Marc RICHEVAUX
Mihail CALCIU Eric VERNIER

LE TRAVAIL DANS LA NOUVELLE ECONOMIE
Aspects de Droit et de Gestion



 **Economie et Innovation**
L'Harmattan INNOVAL